



COMITÉ
INTERNATIONAL
OLYMPIQUE

Département médical et scientifique

Conseils de santé et recommandations mis à jour pour les voyageurs (adaptés des conseils de l'OMS actualisés le 6 septembre 2016)

1. Dans les zones de transmission avérée du virus Zika, les programmes de santé devraient veiller à ce que :

- a. Toutes les personnes (hommes et femmes) contaminées par le virus et leurs partenaires sexuels (en particulier les femmes enceintes) soient informées des risques de transmission sexuelle.
- b. Les hommes et les femmes reçoivent également des conseils sur les pratiques sexuelles les plus sûres ainsi que des préservatifs. L'utilisation correcte des préservatifs est essentielle pour prévenir les infections sexuellement transmissibles, y compris le virus de l'immunodéficience humaine (VIH) et les grossesses non désirées.
- c. Les hommes et les femmes sexuellement actifs soient correctement conseillés et aient accès à une gamme complète de méthodes contraceptives pour qu'ils puissent faire un choix éclairé sur l'opportunité de concevoir un enfant et le moment de le faire, afin d'éviter une éventuelle issue défavorable de la grossesse ou issue fœtale indésirable.
- d. Les femmes qui ont eu des rapports sexuels non protégés et qui ne souhaitent pas tomber enceintes par crainte de l'infection au virus Zika aient facilement accès à la contraception d'urgence et aux services de conseil associés.
- e. Les femmes enceintes adoptent des pratiques sexuelles à moindre risque ou s'abstiennent de toute activité sexuelle pendant au moins toute la durée de leur grossesse. Leurs partenaires doivent également être informés de cette recommandation.

2. Dans les régions non touchées par le virus Zika, les programmes de santé devraient veiller à ce que :

- a. Les hommes et les femmes revenant de zones de transmission avérée du virus Zika adoptent des pratiques sexuelles à moindre risque ou s'abstiennent de relations sexuelles pendant au moins six mois après leur retour afin d'éviter de transmettre l'infection par voie sexuelle.
- b. Il est conseillé aux couples ou aux femmes qui envisagent de fonder une famille, et qui reviennent de zones de transmission avérée du virus Zika, d'attendre au moins six mois avant d'essayer de concevoir afin de s'assurer qu'une éventuelle infection au virus Zika est éradiquée.**
- c. Les partenaires sexuels de femmes enceintes, revenant de zones de transmission avérée du virus Zika, soient informés des pratiques sexuelles à moindre risque ou s'abstiennent de relations sexuelles pendant au moins toute la durée de la grossesse. Il n'est pas jugé utile de procéder systématiquement à des analyses de sperme comme moyen de détection.

Les dernières recommandations aux voyageurs publiées par l'OMS concernant la maladie à virus Zika sont disponibles (en anglais uniquement pour le moment) aux pages suivantes :

http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/204421/1/WHO_ZIKV_MOC_16.1_eng.pdf?ua=1

<http://www.who.int/ith/updates/20160621/en/>